

Editorial du n° 48 de novembre 2017 – Aux Sources du Carmel – Sauver les âmes avec l’Immaculée

Publié le 1 novembre 2017
Abbé Louis-Paul Dubroeuq
4 minutes

Bulletin du Tiers-Ordre séculier pour les pays de langue française

Editorial du n° 48 de novembre 2017 , abbé Dubroeuq



Cher frère, Chère sœur,

Les premières traces de la fête de l’Immaculée Conception dans la chrétienté remontent au 8 siècle dans l’Eglise grecque.

Le pape **Clément XI** dans sa bulle *Commissi nobis* du 6 décembre 1708 en fait une fête de précepte pour l’Eglise universelle. Et c’est le 8 décembre 1854, que le Bienheureux **Pie IX**, promulgue le **dogme de l’Immaculée Conception** vérité que la Reine du Ciel confirmera à Lourdes le 25 mars 1858 en donnant son nom : « *Je suis l’Immaculée Conception* ».

Les pères carmes et les pères franciscains ont été parmi les premiers défenseurs de cette vérité. Le théologien **Duns Scot** ofm (1266-1308) affirme qu’en tant que Mère de Dieu, Marie ne peut être entachée comme les autres par le péché originel. Le moine carme **John Baconthorp**, s’il était dans un premier temps opposé à ce dogme, en devient, en 1340, un fervent partisan. **Saint Pierre Thomas** (1305-1366), patriarche de Constantinople et moine carme, rédige un traité où il affirme sa foi en la conception immaculée de la Vierge Marie. Toute sa vie il resta un ardent défenseur de cette prérogative.

Aussi, il n’est pas étonnant de voir comme une reconnaissance du Ciel envers l’ordre du Carmel, dans le choix de la date de la dernière apparition de l’Immaculée à sainte Bernadette, le 16 juillet 1858 et dans la représentation de la Reine du Carmel le **13 octobre 1917 à Fatima**, où fut demandée la dévotion à son Cœur immaculé.

La vénérable **Marie de sainte Thérèse**, de l’ordre du Carmel, avait un attrait particulier pour ce mystère. Elle s’en exprime ainsi :

« Pendant les quelques jours qui précèdent la fête et puis le jour même je ressens en moi comme une joie du Ciel qui se manifeste et se répand dans tout mon être, même extérieur... Cela me paraît produire un nouvel esprit et une grande augmentation de grâces qui me poussent surtout à aimer avec ardeur Jésus et Marie. Cet amour me conduit à leur plaire du mieux que je puis et en toute chose intérieurement et extérieurement. Il me pousse encore à imiter d’une façon parfaite leurs vertus. De là naît un grand zèle pour tout ce qui les touche : à savoir le zèle pour le bien des âmes en général et plus particulièrement le zèle pour le bien de notre saint Ordre parce que celui-ci appartient spécialement à l’aimable Mère de Dieu et qu’il est son Ordre. »

C'est au **R.P. Marie-Antoine de Lavour** (1825-1907), « le saint de Toulouse », dévot de l'Immaculée que l'on doit la dévotion populaire à **Notre-Dame de Lourdes** et les premiers grands pèlerinages dans ce lieu béni à partir de 1868. Son corps repose dans la chapelle de son couvent, devenu propriété des Carmes en 1999.

Le carmel et l'ordre séraphique ont été proches, au cours des siècles, pour honorer l'Immaculée et voir dans cette prérogative de la Mère de Dieu une puissance sans égale pour gagner les âmes à Dieu. Une de nos tertiaires a eu l'initiative de rapprocher deux saints, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et saint Maximilien Kolbe appartenant respectivement à ces ordres religieux et qui ont été des missionnaires guidés par l'Immaculée, des âmes de feu. Tous deux eurent un ardent désir de sauver les âmes et pour cela n'épargnèrent aucun sacrifice dans ce but. Ils voyaient dans l'accomplissement de la volonté de Dieu en toute occasion le grand moyen de sanctification à leur portée afin d'étendre le Règne de Jésus-Christ. Conscients de leur faiblesse mais mettant toute leur confiance en Dieu et dans l'Immaculée, ils participèrent à la toute puissance divine pour gagner d'innombrables âmes à Notre-Seigneur.

Que leur exemple nous aide à poursuivre, sans relâche, cette œuvre, avec l'Immaculée, en notre XXIème siècle, nous rappelant cette parole pleine d'espérance de Notre-Dame : « à la fin, mon Cœur immaculé triomphera. »

†Je vous bénis.

Abbé L.-P. Dubroeuq, prêtre de la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

Retraites carmélitaines

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du carmel.

Inscriptions auprès de **M. l'abbé Dubroeuq** au prieuré de Gastines tél : 02 41 74 12 78

Tél : au **prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort**, 49380 Faye d'Anjou ou au 06 16 80 63 17